

OUTPLACEMENT

Retrouvez un nouvel emploi durable et donnez vie à votre projet professionnel au travers d'un processus complet de repositionnement et d'un accompagnement personnalisé.



L'outplacement s'inscrit dans le cadre d'un licenciement, quelle que soit sa nature, d'une rupture conventionnelle ou d'un CDD arrivé à terme. Il vise à vous permettre de **retrouver rapidement un emploi correspondant à votre profil**, à vos compétences et à vos ambitions.

Il concerne également un projet de création ou de reprise d'entreprise. Sur la base d'un **accompagnement personnalisé**, identifiez vos atouts et **clarifiez votre projet professionnel**. Vous aborderez des solutions concrètes en prenant en compte la réalité du marché de l'emploi, aux côtés d'un(e) consultant(e) spécialisé(e).

ÉTAPES

L'outplacement se déroule en fonction du profil et des besoins de chacun. Aux côtés d'un seul et même consultant, vous nouez une relation de confiance et vous sentez compris(e) et soutenu(e) tout au long des phases de votre formation :

- **Élaboration d'un bilan personnel et professionnel** : Un premier bilan permet de faire le point sur vous. Il constitue un point de départ essentiel permettant de comprendre précisément vos acquis et potentiels en termes de savoir (connaissances, compétences, formations), savoir-faire (aptitudes, expérience) et savoir-être (comportement, attitude, personnalité).
- **Définition de votre projet professionnel** : Votre projet professionnel prend forme, en adéquation avec vos savoirs (savoir-être et savoir-faire) et adapté à la réalité du marché. Nous évaluons la faisabilité de votre projet professionnel et recommandons, si besoin, des phases intermédiaires pour vous permettre d'atteindre vos objectifs (formation, reconversion, etc.)
- **Plan d'action** : Dans cette phase d'approche stratégique, votre consultant(e) VAST PRO vous conseille quant aux techniques de recherche d'emploi à mettre en œuvre. Si votre volonté est de créer une entreprise, nous vous accompagnons jusqu'à la concrétisation de votre projet. Communication, recherche d'employeurs potentiels, techniques d'entretien, démarches... VAST PRO vous guide pour mettre toutes les chances de votre côté.
- **Intégration et suivi** : Une fois dans votre nouveau poste, votre consultant(e) VAST PRO reste à vos côtés pendant la période d'essai et répond à vos questions. Si vous avez créé ou repris une entreprise, nous vous accompagnons pour démarrer votre activité avec succès.

VAST PRO, spécialiste de l'outplacement, met les meilleurs moyens à votre disposition pour parvenir à un résultat qui vous correspond et retrouver une activité dans laquelle vous serez épanoui(e) et serein(e).



PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne active, dont les salariés du secteur privé, les agents du secteur public, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les chefs d'entreprise et les professions libérales.

PRÉREQUIS

Conclusion d'une convention tripartite entre l'organisme, le bénéficiaire et l'employeur.

DURÉE

40, 50 ou 60h sur une période de 6, 9 ou 12 mois.

MÉTHODE & OUTILS PÉDAGOGIQUES

Accompagné(e) pendant toute la durée de votre formation par votre consultant(e), vous parcourez les différentes étapes du processus d'outplacement :

- Entretiens individuels (en présentiel ou à distance)
- Bilan de compétences
- Formation technique à la recherche d'emploi ou à l'entrepreneuriat
- Accompagnement à la prise de poste
- Séances de coaching